

Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 367-2019

Le conseil a donné un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, le règlement numéro 367-2019 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020 sera proposé pour adoption. Le projet de règlement est également présenté et déposé à la présente séance.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale. Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca